PLR
Canton de Vaud



Soutenez la campagne de Christelle Luisier Brodard

Au Conseil d'État vaudois le 28 février 2027

Je m'engage pour un canton de Vaud uni, efficace, ouvert et dynamique, avec une énergie intacte, avec le cœur et l'expérience en plus.

Aux côtés de Isabelle Moret, Frédéric Borloz et Jean-François Thuillard

Identification du donateur

- Particulier : nom, prénom et adresse.
- Entreprise : raison sociale et adresse.

Ces informations permettent d'identifier les donateurs, d'assurer le suivi des versements et de respecter les obligations légales.

Affectation du don

Les versements sont destinés à la campagne pour l'élection au Conseil d'État vaudois. Ils ne donnent droit à aucune contrepartie particulière.

Transparence

Conformément aux règles vaudoises sur la transparence du financement politique, les dons supérieurs à CHF 5'000 sont soumis à une obligation de déclaration de leur montant et de l'identité du donateur, qu'il s'agisse d'un particulier ou d'une entreprise.

Fiscalité

Pour les particuliers, les versements aux partis politiques peuvent être déductibles sous conditions. Pour les entreprises, le traitement fiscal dépend notamment de la justification commerciale : à vérifier auprès de votre conseil fiscal.

Soutenir la campagne

Questions et justificatifs : christelle@christelleluisier.ch

Comité de soutien à Christelle Luisier - 1090 La Croix (Lutry)

Compte / Payable à
CH640076 7000C570 6628 1
CHRISTELLE LUISIER AU CONSEIL D'ETAT -
COMITE DE SOUTIEN A C. LUISIER
1090 La Croix (Lutry)

Merci pour votre soutien !

Christelle

Christelle Luisier
Conseillère d'Etat